

Direction générale de l'enseignement et de la recherche Mission de l'appui au pilotage et des affaires transversales

78 rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP 0149554955 Note de service
DGER/MAPAT/2021-30
14/01/2021

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion: Tout public

Date limite de mise en œuvre : 11/03/2021 Cette instruction n'abroge aucune instruction. Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes: 4

Objet : Formation en 2021 des équipes pédagogiques des établissements d'enseignement publics et privés à la suite de la rénovation de la spécialité "Technicien conseil vente en alimentation (TCVA)" du baccalauréat professionnel.

Destinataires d'exécution

DRAAF

DAAF

EPLEFPA

Unions nationales fédératives d'établissements privés (CNEAP, UNREP, UNMFREO)

ENSFEA

Délégués régionaux à la formation continue (DRFC)

Résumé : Note d'information sur l'organisation en 2021 de formations à distance pour les équipes pédagogiques des établissements d'eneignement publics et privés à la suite de la rénovation de la spécialité "Technicien conseil vente en alimentation (TCVA)" du baccalauréat professionnel.

1. PRÉSENTATION DU DISPOSITIF DE FORMATION DES SIL

Cette note de service a pour objectif de présenter l'accompagnement mis en place pour les équipes pédagogiques des établissements d'enseignement agricole en ce qui concerne la rénovation de la spécialité «Technicien conseil vente en alimentation (produits alimentaires et boissons) (TCVA)» du baccalauréat professionnel.

Cette action de formation comprend deux sessions de deux jours qui auront lieu en février et mars 2021. Elles se dérouleront à distance.

1.1. Objectifs

Cette formation se donne pour objectifs d'aider les équipes à s'approprier les changements induits par la rénovation de la spécialité TCVA du baccalauréat professionnel dans les domaines de la formation et de l'évaluation : nouveau périmètre du diplôme, logique capacitaire et conséquences sur l'évaluation certificative, projet, analyse d'une situation commerciale.

1.2. Public cible

Sont conviés à cette action de formation deux enseignants ou formateurs par établissement public ou privé préparant les apprenants aux épreuves E6 et E7 :

- deux connexions internet par centre d'enseignement public dont un enseignant coordonnateur de filière ;
- deux connexions internet par établissement privé (CNEAP, UNREP, UNMFREO) dont un enseignant coordonnateur de filière.

Les enseignants d'un même établissement peuvent se rassembler pour suivre la formation en équipe. Merci cependant de respecter le nombre de connexions dédiées (deux connexions par établissement) afin que la formation puisse se dérouler dans de bonnes conditions.

Les participants sont les porte-parole des équipes des établissements durant la session, ils sont également les relais d'information et d'animation dans leurs établissements et dans leurs fédérations après la session.

1.3. Programme

Cette action de formation a fait l'objet d'une construction commune par l'Ecole nationale supérieure de l'enseignement agricole (ENSFEA), l'inspection de l'enseignement agricole (IEA) et les structures impliquées de la DGER. Elle est co-animée par des inspecteurs pédagogiques et des formateurs de l'ENSFEA.

Le programme de ces journées de formation est le suivant :

	Forme	Points abordés
J 1 10h00-12h00	Plénière	Point sur les évolutions liées à la rénovation du référentiel de diplôme
J1 14h00-17h00	Ateliers	 Trois ateliers en parallèle : Stages, capacité C6 et épreuve E6 : valoriser les expériences en milieu professionnel Pratiques professionnelles et capacités C7, C8 et C10 : construire des situations d'évaluation par capacité dans le contexte de l'épreuve E7

		Pratiques professionnelles et capacité C9 : construction et valorisation de projets d'animation commerciale
J2 09h00-12h00	Ateliers	 Trois ateliers en parallèle : Stages, capacité C6 et épreuve E6 : valoriser les expériences en milieu professionnel Pratiques professionnelles et capacités C7, C8 et C10 : construire des situations d'évaluation par capacité dans le contexte de l'épreuve E7 Pratiques professionnelles et capacité C9 : construction et valorisation de projets d'animation commerciale
J2 13h30-15h00	Plénière	Points saillants de chaque atelier Questions / Réponses

Chaque enseignant suivra deux ateliers. Les enseignants de chaque établissement sont invités à se coordonner en amont afin que les 3 types d'ateliers soient couverts par chaque établissement. Les enseignants exprimeront leur choix d'atelier au moment de l'invitation via un sondage en ligne. Pour un bon déroulement de la formation, merci de respecter les ateliers dans lesquels vous serez affectés.

Les documents relatifs au baccalauréat professionnel TCVA sont disponibles sur le site <u>www.chlorofil.fr</u> <u>https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/bac-pro/1re-tle/tcv-alim/tcvalim2020</u>

Il est demandé aux participants de la session d'accompagnement d'en avoir pris connaissance en amont de la session de formation, de consulter leur équipe pédagogique sur leurs questionnements.

2. DATES ET LIEUX DE FORMATION

Les sessions de formation se dérouleront à distance :

• Pour les établissements des régions : *Bretagne*, *Normandie*, *Pays-de-la-Loire*, *Centre-Val-de-Loire*, *Ile-de-France*, *Hauts-de-France* et *Nouvelle-Aquitaine*

du mercredi 03 février 10h00 au jeudi 04 février 2021 15h00 (accueil connexion à partir de 09h00)

Code action session 530925/1

Date limite d'envoi/Clôture des inscriptions : 20 janvier 2021

• Pour les établissements des régions : *Auvergne-Rhône-Alpes*, *Occitanie*, *Provence-Alpes-Côte d'Azur*, *Bourgogne-Franche-Comté*, *Grand-Est et Corse*

du mercredi 10 mars 10h00 au jeudi 11 mars 2021 15h00 (accueil connexion à partir de 09h00)

Code action session 530925/2

Date limite d'envoi/Clôture des inscriptions : 05 février 2021

Les enseignants des DOM-COM peuvent s'inscrire à la session de leur choix.

3. MODALITÉS PRATIQUES D'INSCRIPTION

Pour toute question, l'ENSFEA peut être jointe par courriel, en précisant le code de la formation, à l'adresse suivante : nadine.hirtzlin@ensfea.fr.

3.1. Modalités d'inscription pour les personnels des établissements publics

Les inscriptions s'effectuent de la manière suivante :

3.1.1 Pour les agents disposant d'un code SAFO, et dont le profil SAFO a été mis à jour en cas de changement d'établissement à la rentrée 2020

L'agent doit :

- télécharger la fiche d'inscription (sur http://formco.agriculture.gouv.fr/sinscrire/fiche-dinscription/ ou cf. Annexe 1);
- la renseigner en pdf formulaire (saisie numérique) pour éviter toute erreur due à un remplissage manuel des fiches :
- l'imprimer et la faire viser par son supérieur hiérarchique (chef d'établissement) ;
- la transmettre au responsable local de formation (RLF) de l'établissement.

Le RLF saisit alors l'inscription sur le site http://formco.agriculture.gouv.fr/sinscrire/modalites/acces-rlf-web-safo/ selon les procédures habituelles d'inscription à un stage de formation, en renseignant le code action session SAFO.

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENSFEA, un courriel "valant invitation" sera envoyé aux participants. Les consignes ainsi que les liens de connexion nécessaires pour suivre les différentes étapes de la formation seront joints à l'invitation.

3.1.2. Pour les agents ne disposant pas d'un code SAFO, ou dont le profil SAFO n'a pas été mis à jour en cas de changement d'établissement à la rentrée 2020

L'agent doit :

- télécharger la fiche de création d'un agent dans SAFO / mise à jour d'un agent déjà existant dans SAFO (sur http://formco.agriculture.gouv.fr/sinscrire/modalites/inscription-a-une-formation/ ou **cf. Annexe 2**);
- la renseigner en pdf formulaire (saisie numérique) pour éviter toute erreur due à un remplissage manuel des fiches ;
- la transmettre au responsable local de formation (RLF) de l'établissement.

Le RLF transmet la fiche au DRFC de sa région qui procédera à la création ou à la mise à jour de l'agent dans SAFO, et à l'attribution d'un code SAFO.

Une fois l'agent créé ou la mise à jour effectuée, l'agent doit suivre la procédure explicitée au paragraphe 3.1.1.

3.2. Modalités d'inscription pour les personnels des établissements d'enseignement privé (CNEAP, UNREP, UNMFREO)

Une fiche d'inscription est jointe en annexe (cf. Annexe 3).

L'agent doit :

- renseigner la fiche en pdf formulaire (saisie numérique) pour éviter toute erreur due à un remplissage manuel des fiches ;
- l'imprimer et la faire viser par le directeur d'établissement.

Le directeur d'établissement transmet la fiche dûment complétée et signée pour validation :

- à la fédération nationale du CNEAP pour les établissements relevant du CNEAP,
- à la fédération régionale pour les établissements relevant de l'UNREP et de l'UNMFREO.

Ce sont le CNEAP et les fédérations régionales de l'UNREP et de l'UNMFREO qui valident les fiches d'inscription des établissements et qui retournent l'ensemble des fiches par envoi groupé et scanné à l'ENSFEA à l'adresse suivante : nadine.hirtzlin@ensfea.fr avant la date limite d'inscription.

<u>Attention</u>: les inscriptions individuelles ou en provenance des établissements, non validées par le CNEAP ou les fédérations régionales de l'UNREP et de l'UNMFREO **ne seront pas prises en compte.**

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENSFEA, un courriel "valant invitation" sera envoyé aux participants et à leurs établissements sur leurs messageries respectives. Les consignes ainsi que les liens de connexion nécessaires pour suivre les différentes étapes de la formation seront joints à l'invitation.

Le chef du département des affaires transversales

Gilbert THUILLIER



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION Demande d'inscription à une action de formation des personnels

ANNEXE 1

Respectez les dates limites d'inscriptions indiquées sur le descriptif de l'action.

Nom (M. Mme) : Courriel agent : Fonction(s) exercée(s) :							Prénom : Tél : Catégorie :	A	В	С
Code agent	Code agent SAFO ②: et /ou Code agent				EPICE!	A ②:				
Direction ou EPL d'affectation : Établissement d'exercice : Service : Adresse administrative : Courriel institutionnel : Tel :										
Agent d'EPI	_	Autre agent ministère	de l'agri	culture	Agent ministère de l'écologie Autre					
Code Actio	on:				Action SAFO Action EPICEA					
Titre de l'a	action :									
Structure o	organisat	rice de l'action :								
n° session		Dates (début – fin)			Lieu Si à distance, co				cochez	
Motivation de la demande ① (1 seule réponse) T1 Adaptation immédiate au poste de travail FS Formation statutaire BC Bilan de compétence T2 Adaptation à l'évolution prévisible des métiers PEC Préparation aux concours PP Période de professionnalisation T3 Développement ou acquisition de nouvelles VAE Validation des acquis qualifications (développement personnel) d'expérience Cette demande fait-elle l'objet, par ailleurs, d'une demande de mobilisation de votre Compte Personnel de Formation (CPF) auprès du service des Ressources Humaines : Oui Non (le CPF ne peut pas être mobilisé pour T1, FS, PP) Vos attentes précises par rapport à cette formation :										
Vous devez dater et signer cette fiche, la faire viser par votre supérieur hiérarchique, puis la transmettre à votre RLF®										
Fait à		-4		Le		_	nature de l'agent			
Si cette demande est retenue, elle constitue un engagement ferme à suivre la formation.										
	_	ır hiérarchique d'établissement		Visa du	RLF 3		Visa de l'autorité l'indemnisation	_		

Avis du supérieur hiérarchique chef de service ou d'établissement	Visa du RLF ③	Visa de l'autorité susceptible d'assurer l'indemnisation des frais de mission
Avis favorable □ / Avis défavorable □ Motif :	Nom : Courriel :	Avis favorable □ / Avis défavorable □ Motif :
Nom, Signature et cachet	Téléphone : Signature	Nom, Signature et cachet
Date :	Date :	Date:

① Voir note de service SG/SDDPRS/N2008-1226, relative à la mise en œuvre des modalités de formation tout au long de la vie dans les services du ministère.

② Saisie obligatoire de votre code agent (SAFO et/ou EPICEA). Si vous ne les connaissez pas : renseignez-vous auprès de votre RLF ③ Responsable Local de Formation

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Fiche de: Création d'un agent dans l'outil SAFO

Mise à jour d'un agent déjà existant dans SAFO

(dans ce cas ne renseigner que les champs en gras et ceux à modifier)

Cette fiche concerne les personnels d'EPLEFPA, et hors EPLEFPA. Elle est destinée à permettre à l'agent d'être identifié dans SAFO et de pouvoir s'inscrire à une action de formation SAFO. Elle permet également la mise à jour des informations concernant les agents déjà existants dans SAFO.

Code SAFO (1):								
Nom:								
Nom de jeune fille :								
Prénom :								
Date de naissance :	Lieu de naiss	sanc	· ·	Sexe	:	F	-	M
N° sécurité sociale :	Catég			Беле				
Adresse Personnelle :		,0110						
Mail :								
Région d'affectation actuelle :								
Région d'affectation antérieure :								
Établissement d'affectation actue	1:							
Établissement d'exercice actuel :					_			
Adresse (2):								
Mail institutionnel ⁽²⁾ :								
Date d'entrée dans l'enseignemen	nt agricole :							
Agent travaillant er	EPLEFPA		Agent hors EPLEFPA					
Гitulaire			Enseignement agricole supérieur public					
Contractuel d'Etat (ACEN et ACER)			MAA: administration central	e, établis	semen	its pul	olics	
Contractuel sur budget d'établisse			MAA: services déconcentrés					L
Agent sous contrat de collectivité			Enseignement agricole privé					
Agent de droit privé (salariés d'e	xploitation)		Education nationale					
Stagiaire ENFA			Autres (autre ministère, lycée	maritime	e, colle	ectivii	té)	<u></u>
Autre (contrats aidés)								
enseignements complémentaire	s pour les agents d	l'EP	LEFPA					
Type de pers	onnels		Statut handicapé (MD	PH):	Oui		Non	
Personnel de direction	Personnel d'éducat	ion						
Personnel administratif	et de surveillance							
Personnel d'enseignement	Personnel TOSS							
enseignements complémentaire	s pour les enseigna	ants	et formateurs en EPLEFPA					
Diplôme obtenu le plus élevé (4)								
Exe	nple 5 Lices	nce						
Discipline(s) enseignées (4)			Exemple discipline(s) enseignée	e(s) 13	3			
Niveau(x) d'enseignement (4)			Exemple niveau(x) d'enseignem	nent 1	4	5		
	1 1 1	- 1	=pre east(w) a enseignem	1		1 -	1 1	

² L'invitation sera envoyée à cette adresse (courrier ou mail)

³ Document «aide à la création d'agent dans SAFO» disponible sur l'espace ressource de l'accès réservé <u>www.safo.chlorofil.fr</u>

⁴ Voir nomenclature ci-après

Diplômes (1) Discipline enseignée (2) Niveau d'enseignement (3) Niveau I 1 Agroalimentaire **BTSA** 1 Ingénieur, Master 2 Agroéquipements 2 Prépa grandes écoles 2 DEA, DESS 3 Agronomie 3 CS niveau 3 16 Doctorat 4 Aménagement de l'espace 4 Bac général 18 Autre diplôme niveau 1 5 Biologie animale/zootechnie 5 Bac technologique 6 Biochimie Niveau II 6 BTA 4 Maîtrise 7 Biotechnologies 7 Bac professionnel 5 Licence 8 Bureautique 8 CS niveau 4 19 Autre diplôme niveau 2 9 Biologie végétale/phytotechnie 10 BP 10 Comptabilité 11 BEPA Niveau III 11 Documentation 12 CS niveau 5 7 BTS(A) 12 Écologie 8 DUT, DEUG, DEUST 14 4ème 3ème 20 Autre diplôme niveau 3 13 Économie 14 Économie sociale Niveau IV **15 EPS** 11 BAC 16 ESC 12 BTA 17 Français 37 BP 18 Gestion 21 Autre diplôme niveau 4 19 Histoire géographie Niveau V 20 Informatique 13 BEP(A) 21 Langues 39 BPA 22 Mathématiques et statistiques 14 CAP(A) 23 Philosophie 22 Autre diplôme niveau 5 24 Productions aquacoles Autres 25 Productions forestières 46 Non connu 26 Productions horticoles 27 Sciences biologiques 28 Sciences physiques 29 Techniques d'expression. et de communication

30 Techniques commerciales

31 Viticulture œnologie



Service Formation Continue Mme Nadine HIRTZLIN 105 61 75 32 28 105 61 75 03 09 106 nadine.hirtzlin@educagri.fr ANNEXE 3 2020-2021

Etablissements privés CNEAP, UNREP, UNMFREO

Formation SIL BacPro TCVA Enseignants - Fiche d'inscription

NOM: Prénom: Date de Naissance: (à renseigner obligatoirement) Catégorie: Grade: Mél Professionnel (obligatoire):	Établissement : Adresse (postale exacte) : Fax : Mél Établissement (obligatoire) : Adresse : Tél. : Fax :
Vous êtes :	
Directeur adjoint	Structure organisatrice de l'action : ENSFEA Toulouse
Coordonnateur de la filière	Intitulé : Bac Pro TCVA Enseignants à distance
Autre	Code de l'action (N°SAFO) : 530925/1
Motivations de la demande :	Date: du mercredi 03 au jeudi 04 février 2021
Développement personnel	DATE LIMITE D'ENVOI : 20 janvier 2021
Compétences professionnelles	Code de l'action (N°SAFO) : 530925/2
Nouvelles fonctions	Date: du mercredi 10 au jeudi 11 mars 2021
Nouveaux programmes	DATE LIMITE D'ENVOI : 05 février 2021
Avis du Directeur de l'établissement	Visas de l'établissement et de la fédération
Favorable	Visa de la fédération nationale pour les établissements relevant du CNEAP Visa des fédérations régionales pour les établissements relevant de l'UNREP et de l'UNMFREO (envoi groupé)
Défavorable	CO FORMINI NEO (OMO: groupo)
Motif du refus :	
Date : Signature et cachet :	Dates : Signatures et cachets :

Listes des délégations régionales à la formation continue du MAA

REGIONS	DELEGATIONS REGIONALES A LA FORMA	ATION CONTINUE DU MAAF
AUVERGNE RHÔNE-ALPES	Elsa TARAGO elsa.tarrago@agriculture.gouv.fr dr-formco.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr Chargés de formation : Laetitia COUVERT Corinne GERARD Francis SABIN Assistant : Patrice Weiss (Lyon)	DRAAF Auvergne – Rhône-Alpes Site Clermont Tél: 04 73 42 27 92 Tél: 04 73 42 27 76 Tél: 04 73 42 15 77 Tél: 04 73 42 15 06 Site Lyon Tél: 04 78 63 13 39
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ	Sylvaine RODRIGUEZ sylvaine.rodriguez@agriculture.gouv.fr formation.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr Assistante: Françoise PICOT Apprentie assistante: Pauline BERRY	DRAAF Bourgogne – Franche-Comté Site Besançon Tél : 03 81 47 75 46 Tél : 03 81 47 75 38 Tél : 03 80 39 30 82
BRETAGNE	Eric ROCABOY eric.rocaboy@agriculture.gouv.fr formation.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr Assistantes: Laurence GUICHARD et Françoise RAFFRAY	DRAAF Bretagne (Rennes) Tél: 02 99 28 22 04 Tél: 02 99 28 22 85 Tél: 02 99 28 22 80
CENTRE-VAL-DE-LOIRE	Jean-Michel FRANÇOIS jean-michel.francois@agriculture.gouv.fr dr-formco.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr Chargée de mission : Mathilde GUERTIN Assistante : Katia BERTRANET	DRAAF Centre-Val-de-Loire (Orléans) Tél: 02 38 77 40 24 Tél: 02 38 77 40 27 Tél: 02 38 77 40 23
CORSE	Véronique BERTOCHE veronique.bertoche@agriculture.gouv.fr dr-formco.draaf-corse@agriculture.gouv.fr	DRAAF Corse (Ajaccio) Tél : 04 95 51 86 74
GUADELOUPE	Gabrielle ECHARD-LEBLANC gabrielle.echard-leblanc@agriculture.gouv.fr Assistante: Marie-Ena BERNOS	DAAF de la Guadeloupe (Saint Claude) Tél : 05 90 99 09 81 Tél : 05 90 99 09 17
GRAND-EST	Isabelle CARBONNEAUX isabelle.carbonneaux@agriculture.gouv.fr formco.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr Assistantes: Stéphanie DESZEZ et Alain GILLET Assistante: Brigitte LECORNEY	DRAAF Grand-Est (Châlons) Tél: 03 26 66 20 25 Tél: 03 26 66 20 16 et 20 21 Site Strasbourg Tél: 03 69 32 50 66
GUYANE	X formation.DAAF973@agriculture.gouv.fr Déléguée régionale GRAF: Josiane SARANT josiane.sarant@educagri.fr	DAAF de Guyane (Cayenne) Tél : 05 94 29 70 77 LEGTA de Macouria Tél : 05 94 38 76 26
HAUTS-DE-FRANCE	Sylvie-Anne REMY sylvie-anne.remy@agriculture.gouv.fr formco.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr Assistante: Sonia LESAGE (Amiens) Assistante: Nadine DEUWEL (Lille)	DRAAF Hauts-de-France (Amiens) Tél: 03 22 33 55 49 Tél: 03 22 33 55 39 Tél: 03 62 28 40 76
ILE-DE-FRANCE	Robert KRIER-KOLYADA formation.draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr Assistante: Namada TETCHANA	DRIAAF Ile de France (Cachan) Tél : 01 41 24 17 78 Tél : 01 41 24 17 01

REGIONS	DELEGATIONS REGIONALES A LA FORMA	TION CONTINUE DU MAAF
MARTINIQUE	Tania FATIER tania.fatier@agriculture.gouv.fr	DAAF Martinique (Fort de France) Tél: 05 96 71 20 97
MAYOTTE	Nadine FONTAINE nadine.fontaine@agriculture.gouv.fr	DAAF de Mayotte (Mamoudzou) Tél: 02 69 63 81 37
NORMANDIE	Véronique LEFEBVRE veronique.lefebvre@agriculture.gouv.fr formation.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr	DRAAF Normandie (Caen) Tél: 02 32 18 95 23
	Assistante : Hélène COURCELLE (Caen) Assistante : Isabelle GUEGAN (Rouen)	Tél: 02 31 24 99 08 Tél: 02 32 18 94 29
	Mickael TRILLAUD drfcp.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr	DRAAF Nouvelle Aquitaine (Limoges) Tél: 05 55 12 92 22
NOUVELLE-AQUITAINE	Adjointe au délégué : Sandrine CHATENET	Tél: 05 55 12 92 25
	Assistantes : Annick COMBROUZE et Betty PACHIN	Tél: 05 55 12 90 34 et 92 73
OCCITANIE	Mireille BASSOU mireille.bassou@agriculture.gouv.fr Adjointe: Isabelle BABEAU	DRAAF Occitanie (Toulouse) Tél: 05 61 10 61 84 Tél: 05 61 10 61 18
	Assistantes : Hélène ECHEVARRIA et Elisabeth BREYSSE Assistante : Corinne ULLDEMOLINS (Montpellier)	Tél: 05 61 10 62 03 Tél: 05 61 10 62 66 Tél: 04 67 10 19 12
PAYS-DE-LA-LOIRE	Bérengère KIRION berengere.kirion@agriculture.gouv.fr dr-formco.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr	DRAAF Pays de la Loire (Nantes) Tél : 02 72 74 70 14
	Assistantes : Michelle GUICHON et Françoise CASSARD	Tél: 02 72 74 70 15
PROVENCE–ALPES– CÔTE D'AZUR	-Florence BRUNIER florence.brunier@agriculture.gouv.fr formco.draaf-paca@agriculture.gouv.fr	DRAAF Provence-Alpes-Côte d'Azur (Marseille) 06 88 27 87 82
	Chargée de mission : Christine PASSALACQUA	Site Avignon 06 68 98 97 90
	Assistantes : Patricia PARAVISINI et Jean-Maxime SAYAH	Site Marseille 04 13 59 36 33 et 36 41
REUNION	Elodie SAVIGNAN elodie.savignan@agriculture.gouv.fr formco.daaf974@agriculture.gouv.fr	DAAF de La Réunion (St Denis de La Réunion) Tél: 02 62 30 88 53
	Assistante : Mariame ABDALLAH	Tél: 02 62 30 89 47

Mise à jour le 05/08/2020

Retrouvez votre délégation à la formation continue et les coordonnées de l'ensemble des délégations sur le site FORMCO : http://www.formco.agriculture.gouv.fr/trouver-une-formation/delegations-formation/

